par la douane américaine lors du classement, quelques expéditeurs ne payèrent plus les droits que sous protêt et s'adressèrent aux tribunaux pour obtenir le remboursement des 10 p. c. payés, en excès.

Ils gagnèrent et furent remboursés. Mais lorsque les marchands s'appuyant sur cette décision, voulurent se faire rembourser les sommes payées en trop depuis 1868, ils furent accueillis par une fin de non recevoir, basée sur ce que leurs réclamations n'avaient pas été faites en temps. Dans le sens strictement honnête, les Américains ont tort, mais administrativement ils ont raison, et toutes les administrations agiraient de même.

Poursuivre leurs réclamations devant les tribunaux américains, serait chose inutile pour les exportateurs canadiens. La Cour Suprême des Etats-Unis, vient de condamner les demandeurs dans une cause identique se rapportant à des importations d'orge canadien faites par Détroit.

Cette affaire de foin, quoiqu'importante n'a pas l'importance qu'on lui a donnée et il faut en rabattre beaucoup sur les millions dont on a parlé à ce sujet. Voici comme preuve le tableau des exportations de foin aux Etats-Unis de 1868-1869 à 1881-1882, période pendant laquelle la douane américaine a prélevé 20 p. c. de droit.

EXPORTATIONS DE FOIN.

	De la Province de Québec aux Etats-Unis.	Total pour le Canada.
1869	$ 28,408	$ 43,431
1870	60,713	65,216
1871	255,601	290,217
1872	543,629	690,033
1873	402,492	448,281
1874	217,567	293,210
		Du Canada aux Etats-Unis.
1875	152,560	192,778
1876	257,717	279,832
1877	225,217	227,773
1878	134,253	137,878
1879	54,592	58,004
1880	353,229	429,193
1881	1,255,187	1,718,679
1882	646,472	845,503
Total	$4,587,72	.....

Soit un remboursement de $468.772,00. pour toute cette période de 1868 à 1882, pour la Province de Québec.

C'est en grossissant les chiffres qu'on est parvenu à passionner le public pour cette question, qui, sortie de la sphère judiciaire et administrative, ne peut avoir quelquelques chances de solution favorable que par la voie diplomatique.

Mais si nos ministres s'occupent diplomatiquement de cette question, ils feront bien d'y joindre tout de suite les réclamations similaires, celle des chevaux par exemple qui est exactement dans la même position que celle du foin, les droits ayant été perçus à tort pendant de longues années sur des animaux destinés à la reproduction.

Enfin et supposant, chose peu probable, que nous obtenions gain de cause, qui aurait droit aux sommes remboursées ? Les exportateurs ? certainement non ; ce ne sont pas eux qui ont souffert, ils ont acheté en sachant qu'ils avaient 20 p. c. à payer, et ils ont basé leurs opérations sur cette donnée. Ceux qui ont réellement souffert, ce sont les cultivateurs et c'est eux qui réellement auraient droit au partage des sommes que notre gouvernement pourrait obtenir.

Toute cette discussion est oiseuse, et ne peut qu'encourager les exportateurs de foins à dépenser inutilement leur argent en procédés sans issue et en vaines reclamations. Le Revenu aux Etats-Unis, comme ailleurs, ne rembourse jamais rien lorsqu'il peut s'en dispenser ; et dans le cas présent si l'esprit de la loi est contre lui, la lettre par contre est entièrement en sa faveur et cela lui suffit.

NOTES LOCALES.

VARENNES.

Elections municipales.—MM. L. H. Massue, M. P., et le Dr. Duchesnois ont été élus conseillers du village de Varennes après une élection contestée, par une bonne majorité.

Accident.—M. Luc Hébert, de Varennes, s'est douloureusement gelé la plante des pieds, en faisant le service de la malle entre Montréal et Varennes. Aux dernières nouvelles, M. Hébert était très souffrant.

—M. Lippens, inspecteur d'écoles, demeurant à Varennes, a commencé il y a quelques jours sa tournée annuelle scolaire.

—Les travaux sont recommencés à la construction de la nouvelle église Plusieurs personnes y sont employées ; les *Varennois* ont bien hâte de pouvoir jouir de leur nouveau temple ; ils sont en cela à peu près comme les *Longuelois*.

ST-BRUNO.

Chemin.—Il est fortement question d'empierrer le chemin de la montée entre Boucherville et St-Bruno. C'est une amélioration qui sera extrêmement utile, et qui deviendra nécessaire même aussitôt que la traverse entre Boucherville et la Longue-Pointe sera régulièrement établie.

—MM. Damase Déliéres, et Jean-Baptiste Paquin ont été élus conseillers de la paroisse de St-Bruno, par acclamation.

ST-BASILE.

M. Max. Blanchard, a été élu conseiller de St-Basile, par acclamation.

BOUCHERVILLE.

M. Rémi Charron a été élu marguiller de la paroisse de Boucherville.

—Aux dernières nouvelles, les deux candidats les plus sérieux pour la mairie du village de Boucherville sont MM. Azarie Robert et le Dr. Demers. Tous deux sont très qualifiés pour cette place importante.

—On fait signer à Boucherville une requête pour être présentée au Ministre des Travaux Publics pour que le chenal dans les Iles de Boucherville soit considérablement élargi ; cela permettra aux bateaux d'avoir une traversée plus régulière et plus tardive en automne.

—MM. Jules Coaillier et Decelles ont été, sur plainte de M. Azarie Robert, condamnés à $20 d'amende et les frais pour avoir voté sans être qualifiés aux élections municipales de 1884.

CHAMBLY.

Tous les paroissiens de Chambly ont appris avec regret le départ prochain de leur vénéré pasteur, le Rév. M. Geo. Lesage, qui abandonne la cure de Chambly pour aller prendre celle de St-Etienne de Beauharnois.

Tous se rappelleront toujours l'exquise urbanité, la bonté et la grande charité de M. Lesage. Nous offrons au Rév. M. Lesage un prompt rétablissement dans sa santé affectée par le travail, et lui demandons de penser souvent à ses anciens paroissiens de Chambly.

VERCHÈRES.

L'hon. Félix Geoffrion est parti cette semaine pour aller à Ottawa assister aux séances parlementaires en sa qualité de député de Verchères. Nous souhaitons à M Geoffrion une bonne santé, et nous espérons que les travaux sessionnels ne le fatigueront pas comme par le passé.

SOIRÉE A LONGUEUIL.

Lundi dernier, le club Dramatique de Longueuil, invitait tous nos concitoyens à assister à une représentation magistrale et de premier ordre.

Disons de suite que le public de Longueuil s'est montré très empressé à répondre à l'invitation du club. La salle était comble ; nous y remarquions les premiers citoyens de Longueuil, et le beau sexe fournissait la bonne moitié de l'assistance.

Le tout a été un véritable succès. Le drame a été rendu avec une rare perfection, et, s'il y a eu quelques détails qui sont demeurés faibles, l'on peut à juste titre, dire que l'ensemble des deux pièces a prouvé chez les acteurs une vivacité, une justesse, et un aplomb dans le drame qu'on ne rencontre généralement pas chez les amateurs.

La première pièce sur le programme était : *Le forçat de Rochefort*, grande tragédie à sensation.

Voici l'intrigue de la pièce. Le vieux Bourdier, rentier, n'ayant pas d'enfants, a adopté le jeune Eloi, un des enfants de son ami Marcadet. Gaston, un neveu de Bourdier, vit dans la débauche à Paris. Ayant fait un faux, il vient trouver son oncle pour lui soutirer de l'argent ; Bourdier le refuse, fait son testament en faveur d'Eloi. Gaston assassine Bourdier, et fait retomber le crime sur la tête de Jean Gauthier, paysan. Celui-ci est condamné au bagne à perpétuité, malgré son innocence. Eloi, durant la scène de l'assassinat, est devenu fou ! c'est le prologue.

La pièce se déroule ensuite 15 ans plus tard. Jean Gauthier a obtenu sa grâce, et vient au pays voir son fils ; ils se reconnaissent, et s'embrassent en fondant en larmes. Jean Gauthier et son fils Jean continuent leurs recherches et parviennent enfin à savoir que le seul coupable, c'est Gaston. Enfin, le jeune Eloi, retrouve subitement la raison, accuse Gaston ; celui-ci se trahit, se désespère, et veut se tuer. Et le drame est fini.

M. Geo. Trudeau a très bien rendu le rôle de Jean Gauthier, le principal de la pièce. Possédant une voix extrêmement sympathique, vibrante, mais calme et tranquille, il a su empoigner son auditoire surtout dans la scène si touchante où il se fait reconnaître de son fils.

M. Marcel St. Mars a réussi à nous donner la meilleure interprétation possible de Gaston. Voix brève et impérieuse, gestes saccadés, regards sombres, tout dénotait chez l'acteur la conduite d'un homme déterminé à tout commettre pour atteindre son but.

M. F. X. A. Carrière a rempli le rôle de Bourdier, et celui de Jean Gauthier. Dans Bourdier, il s'est montré le vieillard bon, sympathique et toujours prêt à pardonner ; dans le rôle de Jean, on l'a vu plein de tendresse pour son père, généreux, brave, et naturel partout.

Les autres acteurs, et surtout MM. Achille St-Mars, Philéas Bourdon et Alp. Laurin se sont bien acquittés de leurs parties respectives.

On joua ensuite : le *Medecin malgré lui*, cette peinture si finement dessinée d'une des maladies mentales de notre siècle.

M. Alex. Jodoin a rendu avec un excellent comique le rôle de Sganarelle, qui forcé d'être médecin par les coups de bâton, prend son rôle au sérieux et guérit je ne sais combien de gens.

M. Ant. Provost a été ou ne peut mieux naturel dans son rôle de serviteur, et les auditeurs ont trouvé fort intelligent le jeune *Lucien*, incarné pour l'occasion dans la personne de M. Henri St-Mars. MM. Elzéar Biscornet et Brissette ont aussi joué avec un rare mérite.

Somme toute, c'est un beau succès ; l'ensemble de la fête a été excellent, de la gaiété dans tous les cœurs, et partant sur tous les visages.

Terminons en offrant nos plus vives félicitations à l'orchestre Ste-Cécile qui a accompli de véritables chefs-d'œuvre dans la partie musicale. Leurs morceaux ont été très bien goûtés, et ils en ont d'autant plus de mérite qu'ils ont joué généralement de la musique classique, si difficile à rendre et partant si difficile aussi à faire goûter.

POESIE.

O ! belle Rose, prends-y garde,
Le mot " j'aime " est plein de douceur
Mais tel qui souvent le hasarde,
N'a amais eu le mot du cœur.

L'esprit quelquefois s'en amuse,
Il en saisit si bien l'accent,
Que méchamment il en abuse
Pour tromper un cœur innocent.

Il faut une malice extrême
Pour bien distinguer un amant ;
Celui qui dit mieux je vous aime
Est quelquefois celui qui ment.

Qui ne sent rien parle à merveille ;
Crains un amant rempli d'esprit ;
C'est ton cœur et non ton oreille
Qui doit écouter ce qu'il dit.

Société d'agriculture du comté de Laprairie.

A l'assemblée générale annuelle des membres de la société d'agriculture du comté Laprairie, tenue dans la salle de la société littéraire de Laprairie, le 17 décembre dernier, les messieurs dont les noms suivent ont été unanimement élus directeurs pour l'année 1885, savoir :

MM. Louis Beauvais et Narcisse Brossard, Laprairie : Emery Robidoux et Arthur Matte, Saint-Constant ; Antoine Doyon et Damase Brosseau, Saint-Isidore, Joseph Lussier et John Houde, Saint Philippe, et Jerémie Gagnon, Saint-Jacques-le-Mineur.

A cette même réunion, qui était nombreuse, le rapport des opérations de l'année a été lu et trouvé satisfaisant. Le montant des recettes a atteint le chiffre de $1,883,98, et celui des dépenses $1,821,00, laissant un leger surplus. C'est un progrès marqué sur l'année précédente.

A une assemblée subséquente des directeurs plus haut désignés, tenue le 15 janvier courant, a été élu président, M. Louis Beauvais ; vice-président, M. Emery Robidoux et secrétaire-trésorier, M. Alexandre Brosseau, pour la huitième fois.

DR. T. A. BRISSON.

Traverse entre Boucherville et la Longue-Pointe,

Voilà certes une amélioration qui aurait du être faite depuis longtemps ! Et ce sont ceux qui s'en serviraient surtout qui doivent se plaindre de cette incommodité ! Pourtant, il suffirait d'un peu d'ensemble, d'initiative et de courage pour déterminer définitivement cette importante entreprise.

Nous avons lieu de croire qu'une compagnie sera prochainement formée pour établir une traverse régulière entre Boucherville et la Longue-Pointe ; espérons que tous les cultivateurs deviendront actionnaires en même temps que bonnes pratiques de la Cie.

Il nous serait inutile d'insister sur les avantages de cette ligne; tous les cultivateurs de Varennes, Ste-Julie, Boucherville, St-Bruno et St-Basile les connaissent comme nous, et probablement mieux que nous.

Qu'on fasse signer largement des pétitions pour faire élargir et creuser le chenal, qu'on empierre la montée de St-Bruno à Boucherville, et le succès de la nouvelle ligne sera plus qu'assuré.

VOUÉES A DIEU.

Récemment, un de nos principaux concitoyens de Longueuil, monsieur L. E. Morin, conduisait une de ses filles, Delle. Mathilde, au couvent de saints noms de Jésus et Marie, où elle a décide de vouer sa vie entièrement à la gloire de Dieu. Charmante enfant, recherchée, ayant tout à souhait : une famille qui l'adorait et autant d'admirateurs qu'elle avait de connaissances ; elle dit adieu au monde, à ses plaisirs, à ses mirages.

Nous offrons nos condoléances aux membres de sa famille pour la perte qu'ils font et la douleur qu'ils en ressentent ; mais nous leur offrons aussi, nos congratulations les plus sincères, car cette enfant, doit déjà goûter un aperçu du bonheur céleste, cette paix profonde que l'on cherche en vain dans le monde et qui ne se réalise qu'à mesure que l'on se rapproche de Dieu.

Dieu aime les fleurs des champs ; et, comme la jeunesse est la plus belle fleur qui orne la beauté, des grâces, qui hélas ! ne durent pas longtemps, Mademoiselle Corinne St-Mars, de Longueuil, crut devoir offrir à Dieu le plus beau des bouquets, sa jeune vie, ses brillants talents.

Elle est entrée au couvent des Sœurs des saints noms de Jésus et Marie, toute rayonnante de bonheur. La séparation a été cruelle, il y eût bien des sanglots ; mais à travers ses larmes brûlantes, la généreuse mère voyait les couleurs de l'arc en ciel qui dit: espoir ! Oui espoir ! car un si généreux sacrifice ne peut manquer d'être récompensé. Espoir ! de se rencontrer plus tard, au sortir de cette vallée de larmes, dans un monde meilleur. Votre fille chérie, Dieu l'attire à lui et lui réserve les joies qu'il ne donne qu'à ses préférés.

La famille est restée très affectée et elle la regrettera toujours.

Mlle. Fridoline Joly, fille de M. Noé Joly, de la Petite Côte, est partie mardi pour London où elle est entrée au couvent des sœurs de la Charité. En disant adieu au monde, Mlle. Joly crée un vide qui se fera douloureusement sentir parmi tous ceux qui avaient le plaisir de la connaître.

Mlle. Annie Bondy, fille de M. A. Bondy, de la Petite Côte, disait adieu à sa famille mardi dernier et prenait le train de l'après-midi pour London où elle est entrée au couvent des sœurs de la Charité avec son amie. Mlle. Joly. Mlle. Bondy qui est fille unique et douée d'un gracieux physique, sera longtemps regrettée de sa famille qui tout en la sacrifiant à Dieu, souffre de cette cruelle séparation.

Progrès à Laprairie.

NOUVEAU TÉLÉPHONE.

On parle de l'établissement d'un appareil de téléphone, entre Montréal et Laprairie. On dit que la chose serait très facile, et que tout pourrait être fait à des conditions avantageuses. Une compagnie sera probablement formée à cet effet. Les actionnaires seront même très nombreux dans la localité.

Audience du Pape.

Rome,—Le Pape a donné audience, aux étudiants des divers séminaires. Vingt-deux cardinaux, plusieurs évêques et autre dignitaires étaient présent. Sa Saintete a parlé en latin sur des questions qui ne concernent pas la politique.

Esprit d'entreprise.

Les citoyens de Longueuil ont droit aux félicitations de tous les patriotes sincères ; car dans deux jours, l'on eût à constater la naissance de six jumeaux et d'un *journal*.

Tous se portent bien, si l'on considère les circonstances. Il est actuellement question d'augmenter la force de police.

A beau mentir qui vient de loin.

Nous lisons, dans le *Star* du 20 courant ce qui suit :

" Le minerai d'argent que l'on sort d'une mine récemment découverte à Silver Mountain, Port Arthur, rend à l'essai $90.000 par tonne."

Parlez-nous de cela au moins, ou donne un chiffre rond ; seulement, il y a une toute petite difficulté à avaler cette bourde lorsque l'on réfléchit qu'il n'y a que deux mille livres dans une tonne de minerai, et seize onces à la livre, font 32,000 onces, à $1.20 l'once, prix maximum de l'argent pur ne donnerait que $38.400. Et ceci à la condition que ce ne fut que de l'argent pur.

Comme blague, c'est presqu'aussi bon que ce qu'exprimait un fameux professeur en parlant de l'or : " Il se trouve, disait-il, ordinairement *en cubes et a l'état cristallin*....."

Or, le premier cube d'or à l'état natif est encore à trouver, et il en est de même pour l'or cristallin.

L'or se trouve dans les quartz ou en pépites dans les graviers ; mais 60% de tout l'or produit dans le monde, est trouvé à l'état d'alliage avec l'argent, le cuivre, le soufre etc., comme par exemple dans la célèbre mine Comstock, Nevada, où la valeur moyenne du minerai, argent et or, est de $57 00 par tonne de deux mille livres.

LE SENAT ET LES COMMUNES

Nous lisons dans la *Vallée d'Ottawa* :

Nous venons de jeter un coup d'œil sur le " Guide du Sénat et de la chambre des Communes," publié par M. F. E. Campeau. Ce guide est maintenant sous presse et sera prêt à être livré à la circulation dans quelques semaines.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant la classification des membres de la chambre des Communes telles que nous la trouvons dans ce guide.

La Chambre des Communes est composée de 211 membres :

Ontario	93
Quebec	65
Nouvelle-Ecosse	21
Nouveau-Brunswick	16
Colombie-Anglaise	6
Ile du Prince-Edouard	6
Manitoba	4

Cent quatre-vingt-un sont mariés, douze sont veufs et dix-huit célibataires. Ils se divisent par professions comme suit :

Agriculteurs	34
Architectes	1
Avocats	54
Banquiers	2
Constructeurs, entrepreneurs	12
Ingénieurs civils	1
Agents courtiers	3
Journalistes	8
Propriétaires de scieries et moulins	11
Propriétaires de manufactures et brasseries	4
Marchands	35
Notaires	8
Spéculateurs	2
Médecins	16
Professeurs	1
Rentiers	14
	211

La classification par nationalité est faite comme suit : Vingt sont de descendence Yankee ; cinquante-six de descendance anglaise ; quarante-sept de descendance française ; quatre allemands : un danois ; quarante-un irlandais et trente-cinq écossais.

Par religion la classification est comme suit :

Eglise d'Angleterre 32 : baptistes, 15 ; congrégationistes, 4 : épiscopoliens, 19 méthodistes, 30 ; non pratiquants, 3 : presbyteriens épiscopoliens réformés, 4 ; catholiques, 68.

Laprairie.

M. le Dr. Brisson vient d'être élu maire de l'important village de Laprairie. M. Brisson s'est acquis ce titre par son travail, son énergie et ses rares capacités. Nos souhaits de succès au nouveau maire.

A la même séance, le conseil municipal de Laprairie a remercié le colonel Brosseau, maire sortant de charge, pour sa conduite désintéressée durant son temps de premier magistrat. M. Le Roberge a été continué dans sa charge de secrétaire trésorier.